

Arrêté du 15/03/2021
fixant la composition du jury de l'examen professionnel
pour l'accès au troisième grade de secrétaire administratif du ministère de la justice
organisé au titre de l'année 2022

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2007-1106 du 16 juillet 2007 relatif à la création du corps des secrétaires administratifs des services judiciaires et à la fusion des corps de secrétaires administratifs relevant du ministère de la justice et de la grande chancellerie de la Légion d'honneur ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues ;

Vu le décret n° 2011-1252 du 7 octobre 2011 modifié portant statut particulier des secrétaires administratifs relevant du ministère de la justice ;

Vu le décret n° 2014-75 du 29 janvier 2014 modifiant divers décrets relatifs à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret 2016-581 du 11 mai 2016 modifiant divers décrets relatifs à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 20 décembre 2018 portant modification de l'arrêté du 31 août 2011 portant application au ministère de la justice du décret n°2010-235 du 5 mars 2010, relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2015 fixant les modalités d'organisation générale et la nature des épreuves des examens professionnels pour l'accès aux deuxième et troisième grades du corps des secrétaires administratifs du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté en date du 12 mars 2021 autorisant l'ouverture au titre de l'année 2021 de l'examen professionnel pour l'accès au troisième grade de secrétaire administratif du ministère de la justice.

ARRETE :

Article 1

En application de l'arrêté du 30 décembre 2015 susvisé, le jury de l'examen professionnel pour l'accès au troisième grade de secrétaire administratif du ministère de la justice, organisé au titre de l'année 2022, est composé de la façon suivante :

| Civilité | Nom | Prénom | Corps/Grade | Fonction | Direction |
|-----------------|---------------|---------------|----------------------|--|--------------------------|
| Mme | AYELLO | Marine | DSGJ | Chef de service | DSJ |
| Mme | CHAUSSIVERT | MARIANNE | Attachée | Référente Handicap et Qualité de Vie au Travail | SG |
| Mme | DE SANTIS | Céline | Attachée | Responsable des services administratifs et financiers | DAP |
| Mme | FALCO | Joanna | Attachée | Cheffe de cabinet du président du TJ | DSJ |
| M | KUHLER | Guillaume | Attaché principal | Responsable administratif et financier | DAP |
| Mme | MERLEY | Claire | Attachée hors classe | Responsable des services administratifs et financiers | DAP |
| M | QUEULIN | Philippe | Attaché Principal | Chef du bureau des maladies et retraites invalidité | DRH de la Ville de Paris |
| Mme | ROUX SIBILLON | Laurence | DSGJ principal | Cheffe de service Tprx POISSY | DSJ |
| Mme | TOUSSAINT | EVA | Attachée | Responsable de l'appui au pilotage territorial et conseiller de prévention | DPJJ |
| M | WILLIAM | Willy | Attaché | Coordonnateur Pôle Invalidité | SG |

Article 2

Le jury de cet examen est présidé par madame Claire MERLEY.

Article 3

Monsieur Philippe QUEULIN est désigné pour remplacer la présidente dans le cas où celle-ci se trouverait dans l'impossibilité de poursuivre sa mission.

Article 4

La secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 15/03/2021

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Pour le ministre et par délégation :
Le sous-directeur des parcours professionnels



Christophe DÉAL